

BILLET DE BLOG 29 juin 2017

# Triangle de Gonesse : aménageur, agriculteur et biodiversité

## Auteur

Yann Laurans

Directeur du pôle Biodiversité terrestre, WWF France

🕒 Temps de lecture: 5 min



Un [article de Mediapart](#) de mardi 27 juin pointe la plus-value foncière que les acteurs publics de l'aménagement du triangle de Gonesse feront, en vendant au groupe Auchan des terres agricoles jusqu'à cinq cents fois plus cher que la valeur payée pour exproprier les propriétaires et les exploitants agricoles. Au-delà de cet enrichissement discutable, sont décrits les mouvements d'opposition de la part des agriculteurs mais aussi des mouvements citoyens riverains.

Il s'agit [d'une opération d'aménagement, notamment commercial](#), aujourd'hui associée au Grand Paris et située dans une zone convoitée pour sa proximité avec les aéroports du Nord de Paris. Ces terres, qui sont parmi les

surfaces agricoles les plus proches du centre de l'agglomération, sont très fertiles et utilisées principalement pour la culture de céréales.

L'artificialisation des sols est, à l'échelle planétaire, l'une des premières causes de perte de biodiversité. La simplification des écosystèmes et des paysages par l'intensification agricole en est une deuxième. L'Ile-de-France est la région la plus artificialisée du pays, et le processus continue, quoique moins vite que durant la décennie précédente. Nous avons récemment montré (*Issue Brief N°01/2017 Pour une approche de l'artificialisation des sols du point de vue de la biodiversité - le cas de l'Île-de-France*) que l'artificialisation est le résultat d'une somme de pertes et de gains pour telle ou telle occupation du sol, et que dans ce mouvement, interviennent en particulier les créations de zones d'activité, ainsi que les évolutions de la surface agricole.

De ce fait, que penser de ce type de dossier du point de vue de la biodiversité ?

A première vue, la perspective de cette opération pourrait paraître positive : les projections en 3D de l'aménagement du triangle de Gonesse font apparaître des plans d'eau, de grandes zones de pelouses plantées d'arbres, en association avec les bâtiments commerciaux et de bureaux. Lorsqu'on les compare avec les photos de champs de blé du secteur, tirés au cordeau, produits avec pesticides et engrais, et qui seraient menacés par l'aménagement, on peut se demander si le bilan sera négatif pour la planète et pour la nature : remplacer les écosystèmes ultra-simplifiés que représentent les grandes cultures cultivées de manière conventionnelle par des espaces néo-urbains variés, avec des arbres, des pelouses et des plans d'eau, ne serait-ce pas un gain pour la diversité biologique, par exemple pour les populations d'insectes, d'oiseaux ou d'organismes vivants du sol, pour ne prendre que ces exemples ?

Cette question mérite une étude approfondie que nous n'avons pas réalisée mais on peut a priori en douter, pour trois raisons principales.

1. Une perte de terrains agricoles fertiles doit se comprendre dans un contexte où la demande pour l'alimentation et la production agricole est croissante. De fait, pour y répondre, on trouvera ailleurs de nouvelles terres pour le produire, en convertissant des terres d'une autre culture, qui iront remplacer des prairies et des forêts quelque part dans le monde. Qui plus est, dans la mesure où les terres de substitution seront peut-être moins fertiles, elles pourraient requérir (encore) plus de fertilisants et de produits phytosanitaires.
2. La croissance des zones commerciales et d'activité doit s'apprécier au regard du potentiel de croissance locale, et notamment de la consommation des ménages de la zone de chalandise ainsi que de la demande de mètres-carrés pour les activités. Dans le cas où l'offre de surfaces croît plus vite que la demande, celles-ci réduisent la fréquentation des autres commerces et bureaux. C'est ainsi que, dans d'autres contextes que l'Ile-de-France, certains associent la prolifération des zones d'activité et de commerce à la déshérence des centres-villes, regrettant ainsi l'étalement urbain et la banalisation des paysages, dont il n'est pas nécessaire de rappeler l'impact négatif sur la biodiversité.
3. Du point de vue de la biodiversité, le caractère réversible de l'occupation du sol est très important. Aussi important, voire plus encore, est la possibilité que les pratiques, autrement dit que la manière dont l'espace est utilisé, puisse s'améliorer ultérieurement. De ces deux points de vue, un champ de blé est *a priori* plus intéressant qu'une zone d'activité. D'une part, les espaces agricoles franciliens se sont révélés plus réversibles que les espaces urbanisés, et plus souvent convertis en espaces naturels que les autres.

4. D'autre part, convertir une exploitation de blé au bio, associer des haies et des espaces annexes non cultivés est plus faisable que remplacer des hectares de parking, même inutilisés, par des prairies. Et la simplification des écosystèmes associée à la production agricole intensive, que l'on peut certes regretter, ne doit pas faire oublier la pauvreté écologique des pelouses tondues ras et des arbres décoratifs des espaces « annexes » des zones d'activité. Les aménageurs pourraient améliorer leur propre bilan, s'ils concevaient les aménagements et les règles de gestion en ayant le critère de la richesse des écosystèmes en tête : sélection des variétés plantées, parkings végétalisés, prairies permanentes fauchées ou plans d'eau à niveaux variables et à berges progressives... De leur côté, les opposants au projet d'aménagement font valoir des projets de reconversion des exploitations vers l'agriculture de proximité sans intrants, ce qui reviendrait à changer les pratiques agricoles sans soustraire ces terres à la surface productive.

Ainsi, du point de vue de la biodiversité, l'appréciation de cet aménagement ne doit pas se limiter à évaluer la qualité des espaces perdus et les compensations écologiques. Elle doit intégrer leur impact sur les formes urbaines, sur les reports de production agricole, et sur la manière dont les espaces sont et seront gérés à l'avenir.

---

Photo - *Excroissance urbaine d'une ville moyenne française*. Google Map via [Norwich](#)

---

BIODIVERSITÉ

ARTIFICIALISATION DES SOLS